

Le 30 août 2010

### **Méthode suggérée pour sécuriser les couvercles des bacs noirs**

Ce mémo s'adresse à ceux qui doivent absolument protéger leur bac noir au moyen de sangles contre l'intrusion d'animaux sauvages (c'est-à-dire ceux dont les bacs ne sont pas gardés dans un abri jusqu'au jour de la collecte).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le système de bac utilisé pour la collecte des matières résiduelles s'avère adéquat dans la plupart des circonstances. Par contre, certains ajustements restent encore à faire jusqu'en juin 2011, date à laquelle se termine le contrat qui lie Les Services R.C. Miller et la MRC des Laurentides. Le plus urgent des ajustements a trait à l'utilisation de sangles de caoutchouc robustes que nous avons recommandée contre l'intrusion des animaux sauvages. Nous modifions cette recommandation pour 2 raisons :

- L'utilisation des sangles varie d'une personne à l'autre. Certaines ne sont pas assez serrées, donc peu efficaces. D'autres le sont trop et les préposés ont de la difficulté à les enlever. Ma méthode personnelle devait se situer entre les deux; cette semaine, un raton laveur a réussi à défaire une courroie et à s'insérer dans le bac, mais a été incapable d'en ressortir. J'ai sauvé les déchets mais capturé un raton laveur!
- Étant donné que plusieurs sangles disparaissent lors de la collecte, nous avons suggéré de les attacher aux bacs. Cette méthode a créé un danger pour les préposés puisque le bout libre de la sangle peut rester coincé dans le mécanisme de transbordement et être éjecté de façon dangereuse. Un des préposés a reçu une sangle près de l'œil récemment.

Comme alternative aux sangles, nous suggérons d'installer quelques pièces de quincaillerie (2 plaques en T et une tige de métal non fileté) sur votre bac noir afin de sécuriser le couvercle (voir les photos ci-dessous). Ces pièces peuvent être achetées pour moins de 10 \$ dans n'importe quelle quincaillerie et être facilement installées en 15 minutes. Ce système a été évalué et approuvé par les préposés de Miller à la dernière collecte.



Nous avons préparé une feuille de spécifications pour vous aider dans l'achat et l'installation des pièces et nous avons également un bac en démonstration à l'Hôtel de ville. N'hésitez pas à communiquer avec les membres de notre personnel au 819-321-2332; ils se feront un plaisir de vous aider.

En terminant, nous voulons vous rappeler que les **roues des bacs** doivent faire face à la route lorsque ceux-ci sont mis au chemin (contrairement aux instructions indiquées sur certains modèles de bac).

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.

Kenneth G. Hague, le maire